

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 16 Janvier 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 10 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize janvier, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-François OBEZ, Maire.

Présents : J-F. OBEZ, S. MANFRINI, M-C. ROCH, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, M. GALLET, C. BIOLAY, J-O. RABOT, G. MASRARI, J. DIZERENS, A. BOUSSER, J. DAZIN, V. KRYK, M. GRENIER, P. GUINOT, Y. DUMAS, M. LAPTEVA, D. GANNE, O. GUICHARD, H. GRANGE, R. OTZENBERGER, A. NEUSSER,

Absent : C. TOWNSEND,

Absents excusés: M. CHALENDAR, J-M. PALINIEWICZ, M. FOURNIER, Michèle GALLET,

Procurations: J-M. PALINIEWICZ à M-C. ROCH, M. CHALENDAR à H. GRANGE, M. FOURNIER à W. DELAVENNE, Michèle GALLET à M. GALLET,

Secrétaire de séance : O. GUICHARD,

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, E. RABOT adjointe administrative.

## **4. Social – Convention d'assistance avec « Demain dans la Terre » pour le développement du jardin partagé Bérquette et Cueillette**

Les jardins « Bérquette et cueillette » sont maintenant livrés. Ils comprennent une partie de jardins familiaux et une partie en jardin partagé.

Pour la gestion du jardin partagé, la municipalité d'Ornex s'inscrit dans une démarche citoyenne et sociale. Elle souhaite qu'une association composée d'un collectif d'habitants puisse le cultiver, l'entretenir et fournisse une partie des récoltes aux ornésiens les plus nécessiteux.

La municipalité d'Ornex a souhaité faire appel à Fanny LEFORT, qui a une société « Demain dans la Terre » pour accompagner le collectif d'habitants, organisés en association, à la création du jardin partagé.

La mission confiée à « Demain dans la terre » intervient dans le cadre de l'aménagement de la parcelle et de son organisation. Elle accompagnera les jardiniers :

- A observer le terrain pour découvrir les potentialités et les limites du site
- A définir les aménagements souhaités et les modalités de leur mise en œuvre
- A former les jardiniers aux notions de permaculture et au jardinage naturel

Elle contribuera à créer une cohésion d'équipe, à accompagner le collectif dans un respect et une solidarité réciproque, entre eux et avec les autres.

Pour se faire, Mme BIOLAY, adjointe aux affaires sociales, propose au conseil municipal de signer une convention avec « Demain dans la terre », pour une durée d'un an et demi soit jusqu'au 30/06/2024, pour un montant de 9 990€, conformément au projet de convention ci-joint.

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **VALIDE** la convention à passer avec « Demain dans la terre » pour l'accompagnement au développement du jardin partagé « Bérquette et cueillette » pour un montant de 9 990€ TTC.
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à la signer
- **DIT** que le montant sera inscrit au BP 2023

Le secrétaire de séance,  
O. GUICHARD

Fait à Ornex, le 20 janvier 2023

Le Maire,  
J-F. OBEZ

Jean-François OBEZ



Certifié exécutoire le : 20 janvier 2023  
Affiché le : 20 janvier 2023

